

Elections régionales 2010 : Plis Électoraux en vue !

Les organisations syndicales étaient reçues ce lundi 15 février à la DOTC Paris Sud afin de faire le point sur la distribution des plis électoraux. La DOTC nous a fourni ses "préconisations" aux chefs d'établissement, libre à eux localement de répartir différemment les compensations.

Les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars. Pour le premier tour, les plis arriveront entre le 1^{er} et le 10 mars. Pour le second tour, les délais seront très courts, les plis arriveraient le 17 ou le 18 mars en après-midi (délai limite, le jeudi 18 mars à 18h). Va donc se poser un problème de taille pour les facteurs, en effet il n'y aurait quasiment que la seule journée du vendredi 19 mars pour passer les plis (le samedi étant à effectif réduit dans la majorité des bureaux).

A cela s'ajoute le fait que plusieurs bureaux ont été restructurés récemment (Paris 13, Paris 15 et Paris 20) ou sont réorganisés le 15 mars prochain (Paris 12, Paris 14, et les lignes motorisées et CEDEX de Paris 07) ! Comment un facteur sur une nouvelle tournée peut-il distribuer des plis dans toutes les boîtes de sa tournée, en quasiment un seul jour (le vendredi 19 mars), avec en plus le trafic normal ?? Ce n'est évidemment pas sérieux !! Le reliquat à distribuer le samedi 20 mars (+ les réex de la veille) coïncera également dans les distris travaillant à effectif réduit (Paris 05, 06, 11, 12, 13, 14, 16, et 20)...

Au vu des faibles compensations annoncées (0,12 € pour les facteurs et 0,04 € pour les "répartiteurs" au premier tour, 0,08 € et 0,04 € au second tour), le surcroît de travail n'est pas acceptable en l'état. Si La Poste calcule la distribution moyenne de 100 plis en 1h, nous qui sortons le papier savons bien ce que valent les statistiques maison ! Surtout que les manuts et les chauffeurs (les "répartiteurs") se voient diminuer de 0,02 € le pli au 1^{er} tour par rapport aux élections municipales de 2008 !

Pour SUD, si La Poste a l'obligation de distribuer les plis en un timing serré, à elle néanmoins de faire en sorte que le travail se fasse dans les meilleures conditions avec une compensation suffisante : on en est loin aujourd'hui !

SUD met en débat la grève dans cette période sensible pour la boîte, pour nos revendications en matière de distribution des plis électoraux, mais également contre les réorganisations et les suppressions d'emplois actuellement à l'oeuvre !

1^{er} tour

Date de l'élection : dimanche 14 mars

Poids du pli : 125 g

Livraison dans les distris : du 1^{er} au 10 mars

Compensation envisagée par pli distribué :

0,12 € pour les facteurs, 0,04 € pour les répartiteurs

2^{ème} tour

Date de l'élection : dimanche 21 mars

Poids du pli : 40-50 g

Livraison dans les distris : au plus tard le 18 mars, 18h

Compensation envisagée par pli distribué :

0,08 € pour les facteurs, 0,04 € pour les répartiteurs

Les répartiteurs ?

La Poste définit ainsi les manuts, les chauffeurs UI/DR...

Réexpéditions

Pour les 2 tours, seules les réex temporaires seront à faire, pas les définitives.

PIC Wissous

Aucune compensation pour nos collègues trieurs !